



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL  
N°154**

**Juillet - Août - Septembre**





**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**



**Sommaire**

**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Sommaire	page	2
Le Mot du Président		3
Billet d'humeur		4
Rappel cotisation 2011		5
Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 avril dernier		5
Compte-rendu du Banquet de l'Amicale 23 avril à Charleroi		8
Agenda des activités connues		8
Cérémonie d'hommage aux Soldats de la Paix ce 8 avril à Marche-en-Famenne		9
Exposition Trésignies à BIERGHES-REBECQ		9
Les Fastes de la Fraternelle des 1,4,7 et 10 Chasseurs à pied		10
Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 3,6,9 et 12 Chasseurs à Pied		11
Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied		11
Don(s) pour le Musée		15
Te Deum du mardi 21 juillet		15
Le 3 août, cérémonie d'hommage aux 1,4 Chasseurs à Pied à Charleroi		15
Commémoration à Pont-Brulé et Epegem		15
Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet		16
Les journées du Patrimoine en septembre		16
Agenda des activités de l'Harmonie		17
La Société du 2 Chasseurs à Pied 14-18		18
Jeux de mots		19
Affiche journée du patrimoine		20
Affiche Rebecq		21

Editeur responsable : Christian DUPUIS - Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE  
 Secrétariat et Trésorerie : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B, Avenue Général Michel - 6000 Charleroi  
 Tel et Fax : 071/300748 Site internet : [www.chasseurs-a-pied-belges.be](http://www.chasseurs-a-pied-belges.be)





## **1. Mot du Président.**

Déjà le troisième numéro du Cor de Chasse, que le temps passe vite...

Notre Assemblée Générale et le banquet se sont très bien déroulés, MERCI à tous ceux qui se sont investis dans la réussite de cette journée.

Je profite de l'opportunité qui m'est faite pour rappeler que cette revue est la vôtre et que tout article est le bienvenu. Je pense notamment aux nombreux membres qui ont fait mutations suite à la restructuration de Notre Armée.

Et pourquoi pas la naissance d'une rubrique

« Nouvelles d'Anciens Chasseurs en activité ».

De nombreux défis alimenteront notre trimestre, à savoir :

Participations aux différentes cérémonies ; Journées de la Marine, Exposition à Rebecq; Journées du Patrimoine, Pôle pour la Mémoire, remise en état du musée,...

Dès lors, je lance l'appel aux membres pour une participation en masse. C'est le moment de montrer à nos « Politiques » que nous sommes UNIS et que nous savons ce que veut dire « SOUVENIR – MEMOIRE ».

Je convie également ceux qui un jour se sont engagés - et ce dans n'importe quel domaine - à être un peu plus responsable.

Bonnes vacances

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





## 2. Billet d'humeur.

### Tabula rasa.

L'être humain recherche le bonheur. Normal.

Mais définir cette quête n'est pas aisé.

1950. Une famille disposait, en général, d'un aspirateur, d'un réfrigérateur, d'un téléphone fixe, d'un fer à repasser, d'un tourne-disque, voire d'une machine à laver. C'était bien.

A partir de 1960 les « découvertes » vont s'accumuler.

Tout le monde veut le chauffage central, le congélateur, la télévision, la chaîne hi-fi, le gsm, le lave-vaisselle, l'ordinateur, la voiture, le blacberry, l'Ipod, le MP3, la climatisation...Et encore d'autres !

Bref, une consommation énorme d'énergie...fournie en grande partie par les centrales atomiques.

Or, 1945 : Hiroshima, Nagasaki...Bon, il fallait mettre un terme à la seconde guerre mondiale.

Entre-temps, chez nous quelques incidents dans l'une ou l'autre exploitation.

Sans gravité paraît-il. Acceptons.

Avril 1986. Tchernobyl. Explosion. Irradiations. Nuage sur l'Europe pendant quelques semaines. Les salades étaient pour rien.

Officiellement quelque «43 » morts ! Quant à la réalité !!!Des cancers par milliers, et d'autres peuvent encore survenir pendant des décennies.

11 mars 2011.Tremblement de terre et tsunami à Fukushima.

Des réacteurs explosent (certains avaient déjà connus des avaries auparavant).

De nombreuses personnes sont irradiées. Les Japonais luttent avec beaucoup de courage pour limiter les dégâts mais aussi pour pallier la pollution de l'air et de l'eau.

Personnellement, je n'ai pas une connaissance suffisante pour trancher le sujet.

Mais j'ai peur.

Sans compter qu'il y a le problème du traitement des déchets.

Un nuage passe. Sans danger. Paraît-il.

Bien sûr il y a l'énergie durable :le vent, l'eau, la bioénergie...

Pourtant certains sont adversaires, par exemple, des éoliennes...qui dénaturent le paysage et émettraient des « radiations », des « ondes ».

Alors ?

Table rase.

Retournons à la bougie ! D'accord ? Non plus ! Tant pis.

J'écris parce que je sais que vous me lisez.

Et ça me réchauffe le cœur.

J'ai tort ?

Alors je râle.

Le râleur.





### 3. « Rappel cotisation 2011 ».

#### COTISATION 2011

La cotisation pour l'année 2011 est maintenue à 10 € minimum  
Elle est à payer au compte C.C.P N° BE 61 0000 1993 5217 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :

*"Cotisation 2011"*

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation*

*Au retardataire nous demandons de s'en acquitter aussi vite que possible afin que  
notre Trésorier puisse procéder à la clôture des comptes.*

*Dès réception de votre cotisation, vous recevrez, avec le "Cor de Chasse" suivant,  
votre carte de membre*

*Les membres qui ne sont pas en ordre de cotisation trouveront :*

*→ sur la page de garde de la présente revue un point rouge ● ←*

*→ à l'intérieur de la revue, un mot de rappel ←*

### 4. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 avril dernier. Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2011

Notre Assemblée Générale s'est déroulée à 11 heures le samedi 23 avril 2011 au  
« Spiroudôme » à Charleroi.

#### **→ Accueil ←**

Les membres présents ayant pris connaissance du Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
2010 par le Cor de Chasse 3-2010 et qu'aucune remarque n'est formulée, ce Procès-verbal  
est approuvé.

#### **→ Membres décédés en 2010 ←**

Une minute de silence est observée à la mémoire des membres décédés au cours de  
l'année 2010 : Messieurs DORCKENS, DECOUX, JONARD, ROSSIGNOL et ROSARD ; le  
Commandant en retraite MOSSELMANS ainsi que les Colonels WOLF et CHASSEUR.

#### **→ Membres en règle de cotisation au 23 avril 2011 ←**

**132** membres sont en ordre de cotisation. Plusieurs membres ont réglé leur cotisation à  
l'issue de l'Assemblée. Un rappel sera adressé aux retardataires dans le Cor de Chasse de  
juillet.

#### **→ Renouveaulement du C.A. ←**

Les membres sortants ont été réélus. Il s'agit de Messieurs: Van der Straeten, Chevalier.  
Denamur, Cowez, Destrait, Henriet et Bertrand.

Messieurs Dannau et Olefs ont présenté leur candidature comme Administrateur. Celle-ci  
est acceptée par l'Assemblée Générale.

Monsieur René Lagneau y représente la Société historique du « 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied 14-  
18 » de Jumet.

Monsieur Van der Straeten est reconduit dans sa fonction de Président de l'ANCAP.





## → Activités 2010 ←

Le planning des activités 2010 a été communiqué dans les "Cor de Chasse" N° 157 (4/2009) ainsi que dans les N° 148, 149, 150 et 151 de l'année 2010.

## → Activités prévues en 2011 ←

Les activités planifiées en 2011 sont reprises dans le Cor de Chasse N°151 (4/2010) et 152 (1/2011).

## → Compte-rendu de l'Equipe musée et objectif pour 2010 ←

Le nombre de visiteurs en 2010 est de **475** ; dont 50% grâce aux visites scolaires de mars et aux journées du patrimoine de septembre. Suite aux rigueurs de l'hiver dernier, des dégâts importants se sont produits au musée. Une partie du plafonnage du plafond s'est effondré. La remise en état du plafond ne pourra être entreprise qu'après réparation de la toiture.

Il va de soit que l'assurance interviendra pour la remise en état du plafond, mais uniquement lorsque la Régie Foncière – Service des Travaux répondra à nos appels pour les réparations de la toiture. Des élus communaux plaident, à ce sujet, en notre faveur.

Préparation des journées de la Marine à Zeebrugge en juillet ; de l'exposition « Caporal Trésignies – Guerre 14-18 à Rebecq en août et les journées du Patrimoine en septembre.

## → Comptes 2010 ←

<b>POSTES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
Cotisations	1.907,00	243,50
Subsides	1.500,00	
Intérêts sur capital	104,72	
Musée	138,25	1801,07
Loisirs	0,00	97,61
Cérémonies	5.023,80	5.165,80
Marchandises & Matériel	916,00	684,64
Biens & Services	107,47	1.736,32
Frais de représentation		1.693,46
<b>TOTAL</b>	<b>9.697,24 €</b>	<b>11.422,40 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-1.725,16 €</b>	
<i>Les travaux réalisés au musée mais non prévus sont la cause de ce déficit</i>		

Les comptes de l'ANCAP ainsi que l'inventaire et la gestion du musée ont été contrôlé et trouvé exact par les Commissaires désignés: Messieurs GUERLOT et HANOTEAU. Toutefois, la tenue à jour de l'inventaire devrait être poursuivie. Décharge est donnée aux deux commissaires aux comptes.

Les comptes 2010 sont approuvés par l'Assemblée des membres présents et représentés.





## → Prévision budgétaire 2011 ←

<u>POSTES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
Cotisations	2.400	300
Subsides	750	
Intérêts sur capital	120	
Musée	150	1.500
Loisirs	150	100
Cérémonies	5.200	4.350
Marchandises & Matériel	1.000	0
Biens & Services	30	1.900
Frais de représentation		1.600
<b>TOTAL</b>	<b>9800,00 €</b>	<b>9.800,00€</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>Budget présenté en équilibre</b>	

## Commissaires aux comptes 2011 en 2012 sont désignés.

Il s'agit de Messieurs GUERLOT et HANOTEAU.

Le contrôle des comptes 2011 aura lieu le jour de la présentation des vœux de l'ANCAP en janvier 2012

## → Situation du site Internet ←

A ce jour plus de 8.500 visiteurs ont visité notre site.

Une mise à jour du site sera effectuée par notre Web Master à l'issue de cette Assemblée.

De même, une modification pourrait y être apportée en raison de la restructuration de l'armée.

## → Pôle pour la Mémoire ←

Un bref aperçu de la situation actuelle du Pôle pour la Mémoire (POLMEM) est dressé par Monsieur CHEVALIER.

La situation étant gelée une intervention est en cours auprès des mandataires communaux.

## → Assemblée générale et banquet 2012 ←

La date de l'Assemblée générale et du banquet est fixée au 10 mars 2012. Le lieu choisi est Marche-en-Famenne en raison du fait que l'unité du Camp a repris les traditions, les insignes et le drapeau du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.





## **5. Compte-rendu du Banquet de l'Amicale ce 23 avril à Charleroi**

Nous étions 89 à avoir répondu à cet appel de banquet annuel de notre Amicale.

C'est peu me direz-vous, et vous avez raison! Mais il faut reconnaître que la date choisie ne jouait pas en notre faveur ; vacances de Pâques pour la période et surtout samedi de Pâques pour le jour. Pourquoi avoir choisi cette période et cette date me répondez-vous ! Tout simplement parce qu'après avoir proposé plusieurs autres dates et subit un refus car déjà réservées, il a bien fallu se résoudre à prendre la seule date restante.

Raison pour laquelle réservation et date ont déjà été fixées pour 2012 ; à savoir le 10 mars à Marche-en-Famenne.

Malgré que nous n'étions que 89 Chasseurs et ami(e)s de ceux-ci, c'est dans une ambiance des plus amicale (quoi de plus normal pour une Amicale) que ces retrouvailles entre Chasseurs et ami(e)s s'est déroulées.



Le soleil était au rendez-vous, le cadre choisi était splendide et le repas proposé à nos papilles gustatives succulents. Il n'en fallait pas plus pour que conversations et rires soient au rendez-vous de chaque table.

Cela est tellement vrai que bon nombre des participants jouèrent les prolongations au bar à l'issue du banquet.

Gageons que pour 2012 nous ferons encore mieux et ... plus nombreux.

Reportage photos sur le site de l'Amicale.

## **6. Agendas des activités connues.**

- 08 et 09 Juillet : Journées de la Marine à Zeebrugges
- 21 Juillet : Fête Nationale
- 03 Août : Cérémonie Patriotiques à Charleroi
- 06 au 21 Août : Exposition à Rebecq
- 08 Août : Cérémonie Bois du Casiez à Charleroi
- 28 Août : Pèlerinage à Grimbergen et Epegem
- 03 Septembre : Pèlerinage à Vonèche
- 10 et 11 Septembre : Journées du Patrimoine







## **7. Cérémonie d'hommage aux Soldats de la Paix ce 08 avril à Marche-en-Famenne.**

Depuis les événements du Ruanda et la mort tragique des dix commandos belges, la date du 7 avril a été choisie comme date du souvenir pour tous ceux et toutes celles qui ont donné leur vie au service de la paix.

Chaque année, toutes les unités ont pour mission de se souvenir du sacrifice consenti à la Paix en organisant une cérémonie d'hommage le 7 avril où à une date proche de celle-ci. Cette année, au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne, malgré la disparition du « Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied » cette cérémonie du souvenir s'est déroulée sur la cour d'honneur le 8 avril.

C'est en présence des invités dont les parents d'Olivier Gossye, que le personnel de l'Etat-Major de la nouvelle Brigade Légère, dont bon nombre de militaires ont appartenu à l'EM de la 7<sup>ème</sup> Bde – 2Ch, était rassemblé. Cerise sur le gâteau, l'esprit Chasseur était toujours bien présent puisque deux pelotons encadrant le drapeau du 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied appartenant à l'unité Camp Marche ; unité qui a repris les insignes, les traditions et le drapeau du 3Ch était présent et que l'ensemble était placé sous le commandement du Major Stilmant, Chef de Corps de l'unité et, faut-il le rappeler, fut le dernier Chef de Corps de la Cie QG-2Ch.

Au cours de cette cérémonie, le Lieutenant Colonel BEM Olefs, actuel Chef d'EM de la Bde Lg (légère) et dernier Chef de Corps du QG 7<sup>x</sup> – 2Ch, prit la parole avant qu'invités et autorités ne procèdent aux dépôts de fleurs aux monuments des Chasseurs à Pied, dont celui d'Olivier Gossye.

La cérémonie achevée, les participants furent invités à assister à l'inauguration d'une nouvelle salle de réunion de l'EM Bde Lg qui porte depuis lors le nom de « salle Olivier Gossye ».

De cette manière, l'esprit Chasseur restera présent, même après le départ du dernier Chasseur au sein de l'EM Bde Lt.

## **8. Exposition Trésignies à BIERGHES- REBECQ.**

L'Expo « Caporal Trésignies » est organisée dans l'entité de la commune de Rebecq avec le concours de la Commune, l'Office du Tourisme et de l'ANCAP.

Le vernissage de cette exposition est prévue le 5 août ;

Cette exposition se déroulera du 6 au 21 août prochain au

« Grand Moulin d'Alsenberg »

Rue Docteur Colson,

1430 Rebecq

Tel : 067/63.82.32

Mail : [otrebecq@tvcablenet.be](mailto:otrebecq@tvcablenet.be)

Gratuité des entrées.

Heures d'ouverture : → du mardi au vendredi : de 9 à 12 Hr et de 1330 à 17 Hr

→ le week-end : de 14 à 18 Hr

Fermeture le lundi.

Affiche dans cette revue

Adelin HANOTEAU





## 9. Les Fastes de la Fraternelle des 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

C'est à partir de 11 heures que le samedi 21 Mai, les membres de la Fraternelle, les associations patriotiques, les sympathisants et l'Echevin représentant la ville de Mons commencèrent à se rassembler sur le parking de la Place des Chasseurs à Pied.

La demi-heure nous séparant du début de la cérémonie fut mise à profit pour des retrouvailles entre de nombreux camarades ; et ce, sous un soleil resplendissant.

Comme le parking est situé juste à l'arrière du monument dédié aux Chasseurs à Pied, il ne fallut que quelques minutes pour que tout ce monde se mette en place. C'est ainsi que pour 11 heures 30 nous étions tous rassemblés au pied du monument pour le début de cette cérémonie du souvenir.



Après la sonnerie « Aux Champs », interprétée par deux trompettes de l'Harmonie de la Poste, le Président de la Fraternelle, le Lieutenant Colonel de Réserve DESTRAIT, l'Echevin de la ville de Mons, et le représentant des Associations patriotiques, fleurirent le monument et que nos trompettistes ne sonnent le « Last Post ».



Du monument, c'est à pied pour certains et en voiture pour d'autres que nous avons rejoint la caserne Major SABBE afin d'y fleurir le monument qui lui est dédié à l'entrée de la caserne.

Rappelons que cette caserne fut celle qu'occupa durant des décennies le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied et que le Major SABBE fut un héros de cette unité au cours du premier conflit mondial.

Il était midi lorsque cette dernière cérémonie pris fin et que nous prîmes la route pour rejoindre à CASTEAU le restaurant « L'Envers du Décor » pour le banquet des Fastes de la Fraternelle. Après le mot d'accueil prononcé par le Président de la Fraternelle, un toast au Roi fut porté et la Brabançonne entonnée par les participants.



Après cela, c'est dans une ambiance musicale qu'un succulent repas nous fut servi ; menu que je ne divulguerai pas afin que vous soyez plus nombreux à participer aux prochains Fastes en 2012.





## **10. Fraternelle Royale des Anciens Combattants des 3, 6, 9, 12<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.**

Lors du précédent Cor de Chasse, nous annoncions le décès ainsi que les funérailles de Monsieur Alexandre DISY, le vaillant Président de cette Fraternelle.

Accompagnant cet avis, nous soulignons également son engagement patriotique et sa fidélité à la cause des Chasseurs à Pied.

Si certain(e)s se posaient la question de sa succession, qu'ils (elles) soient rassurés, c'est chose faite.

Il s'agit de :

*Monsieur Albert STAELENS*

*Rue Royale, 135*

*7740 WARCOING*

Au nouveau Président nous souhaitons bonne chance et l'assurons de toute l'amitié de notre Amicale.

## **11. Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.**

### Le lance-grenades D.B.T.

Je vais vous présenter une fois encore un des trésors que recèle notre Musée des Chasseurs à Pied ; en l'occurrence le lance-grenades D.B.T.

Ce lance grenades léger, moderne pour l'époque, fut en usage dans notre infanterie de 1934 à 1940 où il rendit de bons services durant la campagne de mai 40 au détriment des landsers d'outre Rhin.

Mais tout d'abord quelques mots sur la grenade en elle-même. Cet engin guerrier était tombé en désuétude depuis la fin de la guerre de Crimée et il réapparut par nécessité durant la première mondiale. En effet après un été de guerre de mouvement, les différents belligérants s'enterrent dans des réseaux de tranchées de plus en plus complexes. La grenade à main retrouva-là toute sa logique d'emploi lors des coups de main, patrouilles et autres actions défensives. Rapidement à l'échelon de la section la possibilité d'expédier avec une plus grande portée cet engin devint nécessaire ; principalement en action défensive. L'armée Française testa des engins propulseurs très proches de la catapulte du moyen-âge et même des engins à propulsion pneumatique assez complexe. Ces lanceurs demandaient une équipe d'un minimum de deux hommes, chose peu pratique. Très vite la grenade put être lancée au moyen du fusil standard. C'est cette solution qui fut retenue durant toute l'étendue du conflit par la presque totalité des armées en présence, avec cependant quelques variantes, grenades à tiges ou usage d'un tromblon ; mais souvent les deux systèmes coexistaient.

Notre armée avait retenu le système Français à tromblon Viven Bésièrre (V B). Pour ce faire, notre gouvernement avait acquis auprès de la Manufacture d'Armes de St Etienne (MAS) des fusils Berthier 07/15. L'infanterie Française utilisait elle le fusil Lebel 1886M93 plus résistant pour cet usage qui sollicitait fortement la monture du fusil. Il est à noter que le fusil Berthier sera toujours connu chez nous comme le





Lebel nouveau modèle (une table de tir des armes en usage en 1935 cite carrément le fusil Lebel ; mais à l'examen des caractéristiques l'on voit que l'on parle bien d'un Berthier).

Nous avons reçu de nos alliés Français en août 1914 des fusils Gras 1874M80 ainsi que les Lebel 1886M93, mais si les fusils Gras avaient été expédiés au Congo belge afin de pouvoir rapatrier en échange des Mausers 1889, les Lebel eux, reçut en moins grand nombre, avaient disparu assez rapidement de nos inventaires.

Il semble que l'association Berthier tromblon VB ait donné satisfaction. Il était souvent utilisé en binôme avec le FM Chauchat ; lui aussi d'origine Française. De nombreuses photos illustrent cet emploi conjoint qui s'explique logiquement de part l'homogénéité de calibre (le 8 X 50 R Lebel).

La Manufacture d'Armes de l'état (MAE) à Liège fabriquât dans les années trente-un boîtiers amortisseurs où l'on plaçait la crosse du Berthier afin de le soulager lors du lancement des grenades VB.

Dans une des nombreuses études qui visait à standardiser l'armement et de ce fait les calibres en usage, l'on testa à la MAE un système de tromblon VB qui s'adaptait rapidement sur un fusil Mauser 1889 par le biais d'une poignée de baïonnette 1916. L'armée australienne essayât un système similaire pour ses Lee-Enfields N°1 MK III. L'adoption de cet accessoire aurait permis de mettre au rancart les fusils Berthier qui commençaient à fatiguer (malgré un contrat pour leur remise à niveau auprès de la MAS). Cet engin hybride paraissait prometteur mais il restât malheureusement au stade de prototype dont votre serviteur n'a jamais vu qu'un seul exemplaire dans la collection d'un adjudant à la retraite. Les gens qui rangent tout ce qui traîne sont toujours très précieux pour la conservation du patrimoine.

Revenons à notre lance-grenade DBT, ainsi dénommé des initiales de ses concepteurs le trio Denis, Bertrand et Troisfontaines. Il est à noter que des engins similaires existaient dans l'arsenal de l'armée Française, le lance-grenade de 50mm et dans l'armée allemande, le granatwerfer de 5cm. Si l'arme Française connut surtout (à l'instar des autres armes « modernes » françaises de sa génération, comme le MAS 36 et le PM MAS 35) un usage plus généralisé dans l'après-guerre en Indochine et en Algérie ; il n'en fut pas de même pour le petit mortier allemand qui connut pourtant un usage intensif sur les différents fronts ou la Heer développa ses talents.

Le lance-grenades DBT permet le lancement d'une grenade de 0,600 Kg à des portées comprises entre 100 et 585 mètres, au moyen d'une cartouche spéciale, identique dans sa conception à la balle Desaleux utilisée dans le Berthier. Cependant, le tir peut également être effectué en utilisant la cartouche modèle 30 (à balle pointue) de nos Mausers.

Comme les portées étaient inférieures à celles obtenues avec la cartouche spéciale, une table de concordance donnait les graduations à employer au tambour des distances.

Le lance-grenades se compose pour l'essentiel d'un support rigide avec bêche et garnitures, d'un pied avant articulé, d'une boîte de culasse avec verrou provenant d'une arme du système 1889, un canon court fileté et enfin d'un tromblon, partie essentiel du système d'arme. Nous détaillerons cette composition plus loin dans le texte.

Le serrage ou le desserrage du tromblon sur le canon court fileté permet en combinaison avec la position du pied avant de faire varier la portée.

L'éclatement de la grenade étant assuré par un dispositif fusant et non percutant au sol. L'engin est réalisé de manière à tirer avec une trajectoire relativement tendue pour les grandes portées et aux portées plus courtes avec une trajectoire plus





courbe.

L'inclinaison de l'engin peut être contrôlée à l'aide de deux petits niveaux placés sur le support, l'un à droite pour l'inclinaison jusque 30° et l'autre à gauche pour l'inclinaison jusque 50°. Le support porte en outre une poignée de transport en duralumin (comme on disait à l'époque) placée sur le flasque gauche. Les supports de cette poignée portent deux crans de mire permettant la mise en direction approximative de l'engin par visée tangentielle le long de la branche gauche du pied avant. Le support comprend un dispositif de fixation à ressort qui maintient le pied avant contre le support pendant le transport et les déplacements de la pièce. S'y trouve également le système de fixation du tromblon qui se compose d'un cliquet avec index qui peut être bloqué par le biais d'une tige filetée et d'un bouton moleté. La boîte de culasse « moteur » du système d'arme avec le tromblon, provient d'un fusil modèle 1889. Le canon court est relié au tromblon par un filetage, il porte un cône extérieur de réglage et un évasement destiné à recevoir le culot de la grenade. Le tromblon porte une partie renforcée percée de trous qui permettent le dégagement vers l'avant de la partie des gaz non utilisée pour le lancement de la grenade. Il porte en outre une bague graduée en distances.

Mais rien ne vaut une observation attentive de la pièce qui se trouve au Musée (ou des photos jointes à cet article) pour faire « passer » cette indigeste description. La mise en batterie de la pièce, pour une équipe bien entraînée, se fait rapidement. Mais une fois de plus, la réussite du tir dépend d'une appréciation correcte de la distance de tir (déjà à l'époque).

Le tir de l'équipe de trois pièces a déjà une bonne efficacité, mais si le commandant de Compagnie (Cie) le décide il peut regrouper les trois sections, et alors nous avons là une mini batterie « d'artillerie » de neuf tubes !

A la lecture des mémoires du major André VANDERSANDE (voir note), il semble que la résistance offerte par le sol de l'objectif a une certaine importance sur l'efficacité du tir, en effet sur un sol trop dur, les grenades rebondissaient et éclataient en dehors de la cible ; sur un sol trop mou, elles avaient tendance à s'enfoncer, ce qui limitait leur effet vulnérant. Néanmoins l'arme semble s'être bien comportée et à donner satisfaction à ses utilisateurs durant les 18 jours de campagne.

Si vous ajoutez à cet engin les 76 FRC, qui ne sont en fait que les minnen werfer léger Allemand de la première guerre mondiale reçus en 1919 au titre des dommages de guerre (avec d'autres armes sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir) et améliorés par un affut à roues (ce qui manquait à cette pièce dans sa conception initiale), nos Cie d'infanterie n'étaient pas si mal dotées en matériel d'appui léger et moyen.

Bien évidemment nous retrouvons notre DBT dans l'inventaire allemand des armes de prises (Beute Waffe) sous l'appellation Belgischer Granatwerfer 201(b), il ne semble guère avoir été utilisé par l'occupant (difficulté du calibre peut être). Un exemplaire a été retrouvé dans la région de SOISSONS (France) à l'occasion de travaux routier (je vous laisse deviner l'état de la pièce).

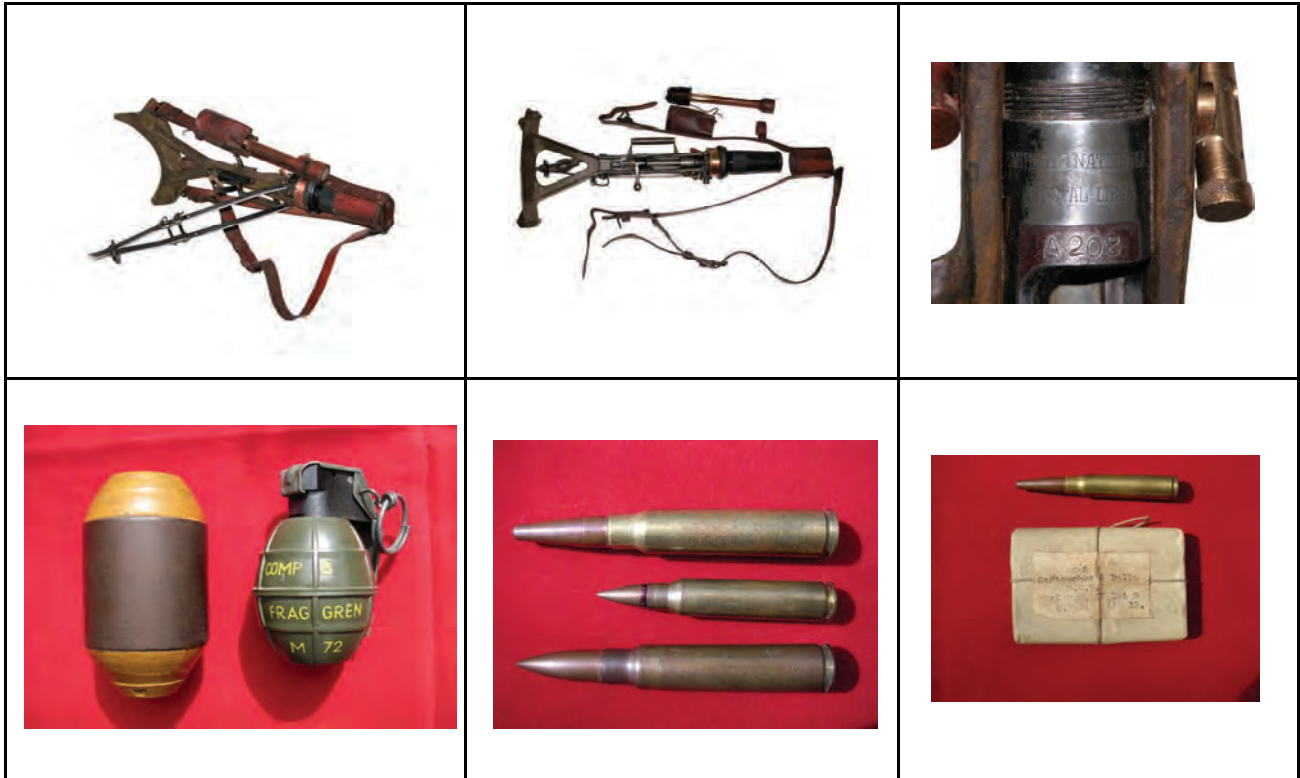
Note.

André VANDERSANDE est né à BRUXELLES, le 14 août 1911. Il s'engage à dix-sept ans au 3<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied. Cycle supérieur des humanités à l'Ecole centrale de NAMUR. Il entre à l'Ecole royale Militaire en 1933 (79<sup>ème</sup> promotion I.E.C.). Il est nommé sous-lieutenant en 1935. La mobilisation et la campagne des 18 jours le retrouve commandant la 10<sup>ème</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Carabiniers Prince-Baudoin. Il fut prisonnier de guerre du 28 mai 1940 au 10 juin 1945.





La lecture de son livre sur la campagne de 1940, «mai 1940, les Carabiniers au cœur du combat » paru aux éditions J. M. Collet dans la collection «Vécu en Belgique » est conseillée.



#### Légende des photos

DBT en position de tir (reste à enlever la coiffe !).

DBT replié avec le harnachement en cuir, remarquer l'écouvillon qui sert aussi à positionner la grenade dans le tromblon.

Gros plan du marquage de chambre avec l'emplacement du numéro de la pièce.

Grenade DBT comparée avec la M72 (manque la fusée sur la DBT).

La cartouche modèle 30 à gauche, la 5,56 pour comparaison au centre, la cartouche propulsive à droite.

La cartouche propulsive et un paquet de 5 cartouches.



Photos du 3 juillet 1936 : Le Soldat MICHOT et un collègue (miliciens au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied) sont en position de tir derrière leur DBT.



LCL® DENAMUR Patrick  
Conservateur Musée





## **12. Don(s) pour le Musée.**

Remerciement au président pour son don de livres et de cassettes VHS.  
Merci également à Monsieur DEBUSCHERE pour la restauration bénévole de la carabine Comblain.

## **13. Te Deum du mardi 21 juillet.**

A ce jour, aucunes directives / invitations.

## **14. Le 03 août, cérémonie d'hommage aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied à Charleroi.**

Faut-il encore le rappeler ? C'est le 03 août 1914 que le 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied et son dédoublement, le 4<sup>ème</sup> Chasseurs Pied, quittèrent Charleroi pour rejoindre le front. 1566 Chasseurs à Pied de ces deux Régiments payèrent de leur vie la sauvegarde de notre liberté. Comme chaque année depuis lors, Charleroi se souvient d'eux.

La cérémonie sera organisée selon le timing ci-après :

16:45 Hr : Rassemblement dans la cours de la caserne Trésignies.

17:00 Hr : départ du cortège suivant le circuit permettant le dépôt de fleurs successivement aux monuments « A nos Martyrs », « Prisonniers Politiques » et « Aux 1566 Chasseurs à Pied ».

17:30 Hr : Retour vers la caserne Trésignies et verre de l'Amitié offert par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

## **15. Commémoration à Pont-Brûlé et Epegem du sacrifice du Caporal Léon Trésignies.**

Au moment de mettre ce Cor de Chasse aucunes directives ne nous est parvenues mais je rassure les membres : les cérémonies auront bien lieues et nous irons terminer ce Pèlerinage par un bon repas.

Les membres souhaitant participer au repas prennent contact avec le Président.





## **16. Hommage aux Résistants du Maquis du Bourlet.**

Le 3 septembre prochain, premier samedi de ce mois, comme chaque année un hommage sera rendu aux victimes du maquis du Bourlet, et plus particulièrement au Lieutenant Louis THOLOME, Officier au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

La cérémonie d'hommage se déroulera suivant le programme repris ci-après :

- A 09 heures 30 : Hommage rendu à la stèle du Lieutenant Louis THOLOME au Quartier

Lieutenant Louis THOLOME à Baronville où quatre militaires assurent encore une permanence tant que ce domaine militaire n'est pas vendu.

*Espérons donc que d'ici là le domaine sera toujours militaire.*

*Dans le cas contraire les personnes inscrites seraient prévenues de la modification du programme.*

- 10 heures : Au cimetière de Vonèche , dépôt de fleurs

- 10 heures 20 : Après l'hommage rendu au cimetière, la cérémonie se poursuivra par deux dépôts de fleurs aux monuments de la localité,

- 11 heures : Participation à une messe du souvenir en l'honneur des résistants qui se sont sacrifiés pour que nous soyons libres.

A l'issue de la célébration eucharistique, nous nous rendrons au maquis du Bourlet pour rendre hommage aux résistants sur le lieu même de leur campement.

De là, un rendez-vous est fixé au restaurant habituel à Pondrome pour prendre le verre de l'amitié.

Et finalement, pour toutes celles et tous ceux qui se seront inscrit, un repas nous sera servi.

Le prix du repas est fixé à 35,00 Euros et est à verser au compte :

*BE30 0682 1219 5611*

*Fraternelle de la Résistance Beauraing – Gedinne*

*21 Rue Bazai*

*5570 BEAURAING*

## **17. Les Journées du Patrimoine en septembre.**

Appel aux bénévoles pour assurer les permanences durant le week-end.

Programme : Voir affiche dans cette revue.







## 18. Agenda des activités second semestre 2011 de l'Harmonie Policière et du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.

Samedi 9 Juillet	<u>JOURNEE DE LA MARINE à Zeebrugge</u> - CAR MILITAIRE - Départ à 07h15- repas du midi.
Jeudi 21 Juillet	<u>TE DEUM à Charleroi</u> <i>CLIQUE UNIQUEMENT</i> Départ caserne 11h15 pour la Basilique
Mercredi 3 aout	<u>Hommage Chasseurs à Pied</u> - RAS caserne 16H30 départ 16H40 vers cour côté Tanks  Prestation de 17H00 à +ou- 18H00
Dimanche 28 Aout	<u>PARC EN FETE RANSART</u> -(face aux serres) aubade sur kiosque de 11H00 à 12H15 <u>PAS DE CAR</u> rendez-vous parking habituel face au parc à 10H45
Vendredi 2 Septembre	<u>CHARNIER DE LA SERNA à Gosselies</u> (Face à l'aéroport) Départ car caserne 16h30. Prestation de 16h45 à 17h45 <i>Attention prévoir 2 clairons</i> Cimetière de Gohyssart 15h45
Samedi 3 Septembre	<u>Libération à Charleroi</u> - départ caserne 17H00 vers Hôtel de Ville finvers 18H00
Samedi 10 Septembre	<u>Fête du Patrimoine</u> Concert dans musée 2 <sup>e</sup> Chasseurs à Pied Charleroi 11h à 12h30'
Vendredi 16 Septembre	<u>FÊTES DE WALLONIE à Charleroi</u> -Départ car caserne vers Place Buisset 9H30' <u>Départ cortège Place Buisset 10H00 fin vers 12H00</u>
Samedi 24 Septembre	<u>FETE DE LA BATELERIE à Marchienne-au-Pont</u> - Départ car caserne 15H15' RAS Place Albert 1 <sup>er</sup> , face à l'Eglise et à la Commune à 15h30
Samedi 19 Novembre	<u>BANQUET DE STE CECILE à Gosselies</u> (restaurant « Le Petit Versailles ») <u>RAS 12H30 -Conjoints , amis seront les bienvenus au prix de 40 €.</u> <u>paiement faisant office de réservation compte n° 363-0653888-51</u>
Dimanche 11 Décembre	<u>CONCERT DE NOEL IMPORTANT Salle RUCHE VERRIERE</u> - RAS 16H00 Ruche Verriere Place de Lodelinsart Concert 16H30 FIN vers 18H00





## **19. La Société du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied 14-18 et la Marche de la Madeleine à Jumet.**

Beaucoup d'entre-nous se souviennent de Jacques Lagneau, membre de notre Amicale, membre du Conseil d'Administration de l'ANCAP et Président de la Société reprise en titre de cet article.

Mais comment se fait-il que cet ardennais de souche en est arrivé à devenir le Président d'un groupe retraçant l'histoire d'une unité hennuyère ?

A cela, on peu trouver deux raisons.

Son service militaire au 2<sup>e</sup> Chass à Charleroi et ensuite, sa rencontre avec Suzanne, une belle Jumettoise qu'il épousa. Mais il faut aussi ajouter que notre belle Jumettoise avait pour papa un monsieur qui avait fondé un groupe de la Marche de la Madeleine représentant le « 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied 14-18 ». Malheureusement, cette société n'avait eu qu'une durée éphémère.

C'est donc par amour (ce qui est excessif !) du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied et par amour (ce qui est réel) de Suzanne que germa dans l'esprit de notre ami Jacques l'idée et surtout la volonté de (re)créer cette Société.

Maintenant, pour le reste de l'article, laissons la parole à René et André, les deux fils de Jacques Lagneau, qui ont repris le flambeau au décès de leur papa.

Ce fut fin janvier 1988 que Jacques Lagneau ébauche la réalisation de la dite société.

La raison du choix de ce régiment vient en grande partie du fait que le papa de Madame Lagneau avait fait son service à la caserne Trésignies de Charleroi où était cantonné le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Muni d'une photo de son beau-père, Jacques Lagneau se rend au musée des Chasseurs à Pied à Charleroi. Le travail était un peu compliqué, car faire un retour dans le passé n'est pas toujours simple ; d'autant que le musée se trouvait à cette époque en pleine rénovation et que de ce fait, costumes, mannequins, armement, ... se retrouvaient entassés dans une pièce.

Le costume de parade des Chasseurs à Pied de 1914 fut donc photographié sous toutes ses coutures. La confection de ceux-ci fut également un problème. Finalement et après quelques recherches, le travail fut confié à la Section Couture de l'école Notre Dame à Jumet.

Après les uniformes, restait le problème important de la réalisation du drapeau. Grâce au musée des Chasseurs et à l'ANCAP il fut possible de reproduire le drapeau du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.

Sur l'une des faces figurent les citations du drapeau de l'unité tandis que sur l'autre face nous trouvons l'inscription « Marche de la Madeleine – Jumet 23.07.1988 » ; date de la première sortie officielle de la **Société du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied 14-18** au sein de la **Marche de la Madeleine à Jumet.**

Un costume, et non des moindres, restait à réaliser ; celui de la Reine Elisabeth en tenue d'infirmière telle qu'elle la portait lors des combats sur l'Yser. Cette réalisation présentait de sérieuses difficultés car il n'existait que peu de photos exploitables comme modèle dans les nombreux livres consultés de même qu'au sein du Musée Royal de l'Armée. Avec beaucoup de patience, le problème fut cependant surmonté. Cette première participation à la marche de la Madeleine étant une réussite, cela nous valut la reconnaissance et l'aide du musée, de l'ANCAP ainsi que de l'unité du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied.





A la suite de cela, quelques petites modifications furent apportées à l'uniforme comme, par exemple, la suppression des épaulettes.

Les années passent et les manifestations de la Société se multiplient tout en poursuivant un travail de recherche sur les tenues portées à l'époque. C'est ainsi qu'un costume se trouvant dans une des vitrines du musée des Chasseurs à pied attire notre attention ; celui de Chasseurs à Pied en tenue de gala. Après accord avec l'ANCAP et son musée, nous décidons de le reproduire. En raison des difficultés de réalisation, ce projet restera caché aux membres de la Société pendant une année.

Ce fut finalement un tailleur militaire de la région d'Anvers qui effectua, non sans difficultés le travail. Si ce tailleur eut chaud, nous aussi, car un mois avant la Marche de la Madeleine, si la tenue était prête, le képi avec l'insigne du Roi Albert I<sup>er</sup> manquait toujours. Là aussi, ce fut grâce à une firme flamande que la réalisation du képi fut exécutée, juste à temps pour la Marche de la Madeleine. Résultat heureux et bien récompensé puisque cette nouvelle tenue fit sensation dans le public assistant à la Marche.

Voici donc maintenant 23 années que la Société historique du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied 14-18 de la Marche de la Madeleine est présente et répond positivement aux divers appels qui lui sont formulés : ANCAP, Musée, Unité des chasseurs à Pied, Journées de la Marine, Journées du Patrimoine, ... et cela, toujours à la plus grande satisfaction de ceux qui lui font appel.

Le fondateur, Jacques Lagneau, n'est plus, mais la société qu'il a fondée est toujours là et ne disparaîtra pas car ses deux fils, René et André ont repris le flambeau.

Chasseurs un jour, Chasseurs toujours.

## 20. Jeux de Mots !

- Il faut être **soie** avant de se demander d'où l'on est **tissu** !
- Carmen aurait dit à son homme ... Je t'aime car tu es **beau et mien** !
- N'hésitez jamais à signaler une faute de frappe ... un homme **azerty** en vaut deux !
- Lorsqu'une femme offre son soutien ... est-ce par **sein-pathie** ?
- Toutes les émissions se ressemblent à la TV ... c'est cela le travail à la **chaîne** !
- Les coqs ont un grand appétit sexuel ... ils sont **poulimiques** !
- Quand on boit de l'alcool de riz ... n'oubliez pas de faire **Chine – Chine** !
- Je l'ai invitée à la piscine ... en **tout bain tout honneur** !
- Comment les huissiers préfèrent-ils leur viande ? ... bien **saisie** évidemment !
- N'est-ce pas trop dur de reprendre les cours après l'été ? ... Non, c'est un peu **mon automne** !
- Dire qu'on aime son lit ... c'est un peu déclarer sa **flemme** !
- Les Belges naissent avec une brique dans le ventre ... ils sont déjà très **murs** pour leur âge !
- Pour vivre en Belgique ... il faut avoir un caractère bien **trempé** !
- Pour bien carburer ... j'fais l'plein **des sciences** !





# JOURNEES DU PATRIMOINE

Samedi 10 septembre 2011

- 10 heure 00 : Visite guidée
- 10 heure 30 : Inauguration nouvelle vitrine (QG Bde - 2 Ch)
- 11 heure 00 à 12 heure 30: Apéro Concert par  
**L'HARMONIE DES CHASSEURS A PIED**
- 14 heure 30 : Exposé par Monsieur **VERSCHUEREN**  
"Fortification versus urbanisation"  
Visite guidée à partir de 15 heure

Dimanche 11 septembre 2011

- 10 heure 00 : Visite guidée
- 14 heure 30 : Exposé par Monsieur **VERSCHUEREN**  
"Fortification versus urbanisation"  
Visite guidée à partir de 15 heure

## MUSEE DES CHASSEURS A PIED



**ENTREE GRATUITE**





**L'Administration communale  
(Office du Tourisme) de Rebecq  
vous invite à l'exposition**

# **Le Prix de la Liberté : CAPORAL TRESIGNIES 14 - 18 du 6 au 21 août 2011**

**Entrée libre**

## **Ouverture**

du mardi au vendredi de 9Hr00 à 12Hr00 et de 14Hr00 à 17Hr00  
les week-ends et jour férié de 14Hr00 à 18Hr00.

## **Vernissage**

le vendredi 5 août à 19h Hr



*Cpl Léon TRESIGNIES*



**Adresse** : Grand Moulin d'Arenberg  
rue Docteur Colson, 8  
1430 Rebecq

**Téléphone** : 067/ 63.82.32

**Email** : [otrebecq@tvcablenet.be](mailto:otrebecq@tvcablenet.be)

**Site** : [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be)

